

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rubrique souhaitée: Pays Haut Languedoc et Vignobles

Objet : Label Pays d'Art et d'Histoire...

Titre souhaitée : Un grand pas vers le Pays d'Art et d'Histoire...

Notre région peut se prévaloir d'une qualité de patrimoines naturels et culturels, d'une authenticité et d'une identité particulière et plurielle. Afin de donner aux populations et aux visiteurs l'occasion de découvrir ou de mieux connaître ce territoire d'exception, le Pays Haut Languedoc et Vignobles lance une candidature au label national "Ville et Pays d'Art et d'Histoire".

Ce label, décerné par le Ministère de la Culture, est un gage de qualité. Il s'agit de valoriser notre région, de la rendre compréhensible, accessible et attractive ! Cette distinction sera une consécration de la politique patrimoniale menée sur notre territoire. Mais surtout elle renforcera cette action de sauvegarde, de valorisation et de promotion des patrimoines avec des objectifs prioritaires.

En effet, les habitants doivent être les premiers ambassadeurs de leur territoire. Ce label permet la mise en place d'actions de sensibilisation, notamment vers le jeune public, pour l'inciter à connaître, à comprendre, à préserver et à valoriser son patrimoine. Avec la création du Pays d'Art et d'Histoire, le territoire accédera à une reconnaissance officielle et bénéficiera d'une dynamique et d'un savoir-faire. Il pourra, avec le soutien du Ministère de la Culture, asseoir sa politique patrimoniale grâce à des partenariats institutionnels durables...

Le 8 et 9 juillet dernier, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a reçu les services de l'État (Drac Languedoc-Roussillon et Ministère de la Culture et de la Communication) pour évaluer la faisabilité de cette candidature. Devant la beauté et la diversité de nos paysages préservés, témoins d'une volonté politique forte et séduits par la richesse de nos patrimoines, nos deux visiteurs de marque ont fait part d'un avis plutôt favorable. Pour les élus-référents de la démarche, Messieurs Jean Arcas, Vice-Président du Pays et Patrick Béziat, 1^{er} adjoint à la mairie de Capestang, c'est une étape essentielle. Il reste à élaborer le dossier de candidature : ce travail mené, dans le cadre de la mission patrimoine, par Céline Bunoz se construit sur la base d'une étude patrimoniale et sous le contrôle d'experts, de techniciens et avec l'implication des associations locales et surtout, des élus du territoire.

Renseignements : C. Bunoz, chargée de mission patrimoine 04 67 38 11 10